

TROPHÉES ECOSCOLA DU SYVADEC ÉDITION 2021

17 juin 2021 - Corte



Contact presse :

Mélanie Costantini-Nofares, Chargée de communication

07 76 58 95 80

melanie.costantini-nofares@syvadec.fr

9 établissements scolaires en course pour les trophées EcoScola 2021

La 3^e édition des Trophées EcoScola, organisée par le SYVADEC en partenariat avec l'Office de l'Environnement, s'est déroulée aujourd'hui à Corte. Les élèves de 9 écoles engagées dans le programme pédagogique EcoScola s'y sont affrontés, autour de défis créatifs et environnementaux.

Objectif : installer durablement des gestes éco-responsables dans les établissements scolaires.

Les trophées EcoScola, c'est avant tout un évènement festif et fédérateur, qui vient clôturer de manière conviviale et ludique l'année scolaire. Pour cette 3^e édition, 321 élèves issus de 9 classes venues de toute la Corse se sont affrontés autour d'un challenge créatif et écoresponsable.

Les équipes engagées ont travaillé tout au long de l'année à l'élaboration d'un totem ou d'une chanson sur la thématique du tri et de la réduction des déchets. Leur objectif était d'installer durablement des gestes écoresponsables dans leur établissement scolaire.

En raison de la situation sanitaire, l'évènement, qui réunit habituellement tous les établissements et leurs élèves pendant une journée complète, s'est déroulé cette année en visioconférence depuis Corte le 17 juin. L'ensemble des élèves y ont participé à distance et en direct depuis leur établissement. Elle était animée par Xavier Poli, le maire de Corte, Jean-Pierre Giordani, le vice-président du SYVADEC délégué à la pédagogie, Catherine Luciani, la directrice du SYVADEC et Xavier Castelli, un représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Cette organisation inédite a demandé des dispositions particulières. En amont de la manifestation, les élèves ont préparé des supports de présentation (photos, enregistrements sonores, vidéos) et un descriptif précis de leurs réalisations. Les chargés de mission du service prévention ont ensuite condensé tous ces exposés dans une vidéo, transmise à l'ensemble des écoles. Les élèves ont ainsi pu découvrir les projets de leurs camarades et voter pour leurs favoris.

Les écoles calvaises à l'honneur

À l'issue d'une compétition très serrée, le prix de la catégorie « Totem » a été décerné à l'école Cardellu de Calvi pour sa création intitulée « Mme Poubelle ». Fabriquée à partir d'objets hors d'usage apportés par les élèves : parasol, cartons, plastiques, balais, tissus elle représente un épouvantail entièrement customisé. Son objectif : montrer qu'avec un peu d'imagination, il est possible de donner une seconde vie aux déchets.

Des calvais décidément à l'honneur cette année puisque le prix de la meilleure « Chanson » a lui été gagné par les écoliers du groupe scolaire Loviconi. Leur création intitulée « La famille détritrus », raconte les aventures d'une famille de déchets qui part en vacances au centre de tri ! Les vainqueurs ont chacun reçu un trophée des mains de François Marchetti, le président de la Communauté de Communes Calvi Balagne pour l'école Loviconi et de la chargée de mission du SYVADEC pour l'école Cardellu.

Les autres équipes, qui ont aussi fait preuve de beaucoup de talent, sont reparties avec des médailles, symbole de leur investissement dans le projet.



Les écoles participantes

Projet totem recyclé

- école élémentaire José Balestrini - Calenzana
- école élémentaire de Propriano
- école élémentaire Saint-Joseph - Ajaccio
- école maternelle de Cardellu - Calvi
- école élémentaire de Pietralba - Ajaccio
- école maternelle de Porticcio
- école élémentaire Saint-Jean Castelvechio - Ajaccio

Projet chanson

- école élémentaire Loviconi - Calvi
- école élémentaire de Sisco

Pour voir tous les projets réalisés par les élèves suivez ce lien : urlr.me/S8NpW

LE PROGRAMME ECOSCOLA

Lancé en 2016 par le SYVADEC, il propose un accompagnement personnalisé aux écoles souhaitant s'engager dans un projet de développement durable. Un volet anti-gaspillage destiné aux cantines complète le dispositif.

L'objectif est d'accroître les comportements écoresponsables dans les écoles pour que les enfants les ramènent ensuite au sein de leur foyer.

Pour maintenir une action positive autour du programme, le SYVADEC propose chaque année aux écoles labellisées de s'inscrire aux Trophées EcoScola pour présenter un projet sur la thématique « déchets ». Il s'agit d'un évènement festif et fédérateur réunissant différentes écoles de la région.

En 2018, le SYVADEC a signé une convention avec l'Académie de Corse afin d'ancrer d'avantage le programme dans le paysage scolaire. En effet, EcoScola offre la possibilité aux écoles de travailler de façon concrète et durable sur la gestion des déchets, ce qui correspond à la philosophie de la labellisation E3D portée par l'Education Nationale. Ainsi, la participation au programme EcoScola leur permet d'être à la fois labellisées EcoScola mais également de pouvoir obtenir la labellisation E3D - niveau 1.

En pratique, EcoScola, qu'est-ce que c'est ?

3 chargés de mission SYVADEC qui sillonnent la Corse et réalisent chacun plus de 200 interventions durant l'année scolaire pour :

- effectuer des diagnostics déchets ;
- accompagner à la mise en place du tri sélectif dans l'école ;
- fournir aux enseignants des outils pédagogiques adaptés ;
- former les élèves au tri et à la réduction des déchets ;
- former les enseignants et les personnels de cantine ;
- accompagner à la mise en œuvre d'actions de prévention personnalisées ;

CHIFFRES-CLÉS

- **159** écoles accompagnées
- **16 261** enfants sensibilisés
- **5** collèges et **2** lycées accompagnés
- **3 653** adolescents sensibilisés
- **86** cantines accompagnées

- labelliser les écoles en fin d'année.

PRÉPARER L'AVENIR EN GÉNÉRALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire. **Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.**

Le plan d'action 2021- 2026 du SYVADEC prévoit notamment :

- 30 nouvelles écoles adhérentes par an (ainsi que les cantines associées) ;
- d'enrichir les programmes existants avec le développement de circuits pédagogiques sur les recycleries et bio-plateformes, ainsi que d'un outil numérique (plateforme Web regroupant des informations sur la valorisation et la réduction, des jeux pédagogiques et permettant la diffusion d'actions exemplaires à l'ensemble du réseau d'établissements) ;
- d'étendre le programme à l'Université de Corse en travaillant à la mise en œuvre d'appels à projets annuels à destination de toutes les filières pédagogiques ;
- d'initier les agents des EPCI aux techniques de l'animation et de concevoir des séances de sensibilisation grand public.

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Les entreprises et administrations sont responsables de tous les déchets générés par leur activité jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. Cela concerne aussi les déchets assimilés aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public ; les produits usagés issus d'un travail pour un client, dès que celui-ci les lui confie.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.